



**Le Choletais**  
L'audace pour réussir

Direction de la Commande Publique  
et des Affaires Juridiques  
Service Assemblées – Affaires générales

**RECUEIL  
DES ACTES  
ADMINISTRATIFS**

**Du 21 au 27 mai 2021**



**Selon les termes des articles L. 5211-47 et R. 5211-41 du code général des collectivités territoriales, doivent être publiés dans un recueil des actes administratifs, le dispositif des actes réglementaires pris par l'organe délibérant ou l'organe exécutif d'un établissement public de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.**

**L'intégralité des délibérations du Conseil de Communauté et des décisions communautaires prises par délégation du Conseil de Communauté au Président peut être consultée dans les locaux de l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération.**

# SOMMAIRE

<b>I – DELIBERATIONS</b>	Page 001
(Pas de délibération)	
<b>II – DECISIONS DU PRESIDENT</b>	Page 002
<b>III – ARRETES REGLEMENTAIRES</b>	Page 004
(Pas d'arrêté réglementaire)	

# ***I - DÉLIBÉRATIONS***

(Néant)

## ***II - DÉCISIONS***

DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE  
POUVOIRS DONNÉE PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Signature et envoi en Sous-Préfecture le 25 mai 2021**

N°2021/217 ASSISES DE LA DÉMATÉRIALISATION EN WEB CONFÉRENCE

Il a été décidé :

- d'inscrire un agent affecté à la Direction des Ressources Numériques à une conférence Web les " assises de la dématérialisation ", d'une durée d'un jour, dispensée au cours de l'année 2021,
- de confier au Groupe Moniteur – 10 place du Général de Gaulle – 92186 ANTONY Cedex, la prestation de service sus-désignée pour un montant de 745,20 euros TTC.

N°2021/218 INDEMNISATION DE SINISTRES (MAI 2021)

Il a été décidé d'accepter les indemnités versées dans le cadre du règlement des sinistres comme suit :

Tiers débiteur (Cie d'Assurance)	Montant	Réf. Internes sinistre	Observations/ A rattacher à
Groupama	60 135,74 €	2020303454	Dommages aux Biens – Dégâts des eaux à Glisséo – 2 <sup>ème</sup> Versement – Dossier Clos.
ACM	1 238,27 €	2020302719	Dommages aux Biens – Choc de véhicule au Val de Moine – Dossier Clos.

N°2021/219 MAINTENANCE DU MATÉRIEL DE RADIOCOMMUNICATION DE LA TOUR DE CONTRÔLE DE L'AÉRODROME DE CHOLET POUR LES ANNÉES 2021 À 2024

Il a été décidé de confier le marché de services relatif à la maintenance du matériel de radiocommunication de la tour de contrôle de l'aérodrome de Cholet, pour une durée courant de la date de notification au 31 décembre 2021, renouvelable trois fois par période d'un an à l'entreprise IMPORT ELEC EUROCOM, sise 96 rue Pasteur à Cholet, pour un montant total de 1 630 € HT, soit 407,50 € HT annuels (489 € TTC).

**Signature et envoi en Sous-Préfecture le 27 mai 2021**

N°2021/220 CONVENTION D'OCCUPATION AIRE D'ACCUEIL DE GRANDS PASSAGES - MARTIN

Il a été décidé :

- d'autoriser pour une durée de 8 jours, l'installation du groupe familial représenté par Monsieur Josué MARTIN, du 23 au 30 mai 2021, sur l'aire de grand passage sise route de Toutlemonde à Cholet,
- de conclure à cet effet, une convention avec le groupe représenté par Monsieur Josué MARTIN fixant notamment les conditions d'accueil et de participation aux dépenses occasionnées par ce séjour.

# ***III – ARRÊTÉS RÉGLEMENTAIRES***

(Néant)